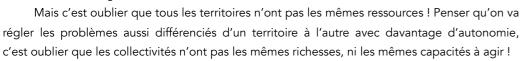
Le devenir de nos communes!

Sous couvert de donner plus d'autonomie aux collectivités dans le cadre de poursuivre le mouvement de décentralisation, le gouvernement fait peser des menaces sur le devenir de nos communes. Le gouvernement pense que les problèmes territoriaux pourraient être réglés en « libérant » les énergies locales !





Tout cela a un but bien précis en lien avec la réforme des collectivités mise en oeuvre par les gouvernements précédents et reprise par M. Macron : le renforcement des régions et des intercommunalités avec le désengagement de l'Etat au détriment des départements et des communes. Nous le voyons avec le développement de la métropolisation et la perte de proximité. Les annonces récentes concernant la volonté de supprimer 5000 élus locaux et certains départements n'augurent rien de bon...

La question de fond qui doit être posée est donc plus de savoir pourquoi on réorganise le système local ? Est-ce juste dans l'objectif d'austérité et de rationalisation des services à rendre aux populations, ou veut-on rechercher à mettre en place des mécanismes ruraux de solidarité entre territoires ?

Nous voyons que ces deux logiques contradictoires visant à donner plus d'autonomie n'ont pas de vision claire pour les communes. Notamment à l'heure où le gouvernement demande 13 milliards d'euros d'efforts supplémentaires sur les budgets des collectivités, après une réduction des dotations de l'Etat de plus de 15 milliards depuis 2013! Efforts qui pèsent et vont continuer de peser et mettre en difficulté les acteurs locaux...

Et la commune dans tout cela ? Il est bon de rappeler que les références identitaires les plus efficientes sont celles qui durent parce que leur ancienneté leur donne une âme !

La commune est le seul mode de fonctionnement qui procure à chaque citoyen un maximum d'initiatives. La gouvernance doit appliquer une logique de subsdidiarité au vu des questions et décisions devant être traitées à l'échelle locale.

Chacun a conscience que la commune est le premier repère des Français(es), avec un attachement prioritaire. Or, au vu de l'évolution sociétale, de la crise économique et politique, on ne peut continuer à jouer impunément avec de tels repères.



Nous voyons se dessiner une tendance à vouloir réduire le nombre de communes, à pousser les communes à se regrouper sous forme de communes nouvelles au statut et aux compétences dérogatoires... Le besoin de clarification sur leur régime et du droit commun est là. Un retour d'expérience s'impose... Une pause doit être faite.

La commune sous toutes ses formes se doit d'être bien identifiée et doit permettre aux citoyens(nes) de ressentir un attachement territorial motivant, les poussant à s'investir sur leurs territoires.

La commune doit être en capacité de déployer les services faisant besoin à la population. Elle doit être en mesure de porter des projets à l'échelle la meilleure pour le bien commun.

Les interventions en proximité au quotidien répondent aux besoins qui sont mis à mal par la vision du gouvernement de concevoir les métropoles comme les moteurs de l'économie, les lieux où se créent et circulent les richesses. Le risque est là que nos territoires soient délaissés, d'où cette volonté de l'Etat de modifier l'architecture actuelle du triptyque Etat-Département-Commune qui assurait une certaine égalité. Nos communes, ce sont autant de structures démocratiques à même d'inventer

et de faire vivre des politiques de solidarité, de proximité et de projets décidés en commun. Se détourner de cette politique c'est mettre en oeuvre un assassinat du premier échelon de notre démocratie. Les communes doivent imposer un débat de fond sur la question d'un agenda redistributif au sein des nouvelles régions pour la prise

en considération de l'ensemble des territoires.

La vigilance est de mise! C'est bien à nos communes de peser pour défendre notre avenir!

Philippe TILLET

1er adjoint

Conseiller communautaire

Périscolaire 2016/2017

Pour continuer à respecter les exigences nationales pour la mise en place des rythmes scolaires, Monsieur le Maire et le conseil municipal ont décidé de développer une stratégie opérationnelle et durable : apporter un service adapté aux enfants et optimiser l'enveloppe financière pour éviter de taxer à nouveau les parents. L'incertitude du maintien des temps périscolaires et la baisse continue des dotations nous demandent bien évidemment d'être prudents mais notre volonté inexorable de maintenir une qualité de service nous permet cette année scolaire de proposer des activités périscolaires diversifiées. Néanmoins, dès cette année scolaire 2017-2018, certaines communes sont déjà repassées à 4 jours. Conscients des problèmes posés par l'accueil de loisirs, mission de l'Agglo qui lui n'est ouvert pour l'instant que le mercredi à partir de midi, nous avons en concertation avec l'équipe pédagogique de notre école décidé de maintenir les 4,5 jours hebdomadaires d'enseignement afin de favoriser l'intérêt général. Bien évidemment, nous vous tiendrons informer sur l'évolution de cette démarche, en souhaitant que l'Agglo se positionnera au plus vite sur le retour à la journée du mercredi consacrée à l'ALSH. Nous souhaitons que vous parents d'élèves puissiez connaître et comprendre ces choix et que vos enfants puissent éventuellement retrouver leur coupure hebdomadaire le mercredi favorable à leur récupération.

Comme la rentrée vient tout juste d'avoir lieu, c'est pour cela que des précisions vous seront communiquées concernant le calendrier périscolaire de l'année scolaire 2016 - 2017 dans le Bulletin Municipal d'octobre.

Merci à tous (personnel communal, parents, intervenants, enfants) pour votre compréhension et votre participation : notre travail commun sera, comme toujours, la clé de notre réussite.

Enfin, merci à nos cantonniers Dominique SERRE et Raphaël SANTERO! En effet, ils ont redonné vie aux abords de notre école et à sa cour en associant brillamment les aspects sécuritaires et ludiques: les différents passages piétons, la zone destinée au bus et l'ensemble des jeux de la cours (du jeu du serpent en passant par la marelle et le terrain de football) qui maintenant tous repeints ne peuvent que favoriser leur utilisation!

Emmanuel MAZAUDOUX

2ème adjoint

Matinée citoyenne : ensemble nous pérennisons cette action !

Suite à notre inscription à « L'opération Nettoyons la nature » proposée par les magasins Leclerc (le magasin Leclerc de Brive étant bien-sûr notre partenaire privilégié), Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont décidé d'engager notre commune dans la protection de l'environnement en vous invitant à la matinée citoyenne proposée par les magasins Leclerc que nous organisons à Jugeals-Nazareth : votre présence permet la réussite de cette manifestation.

L'objectif de cette opération est de nous offrir l'opportunité de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de faire un geste concret pour la protection de son environnement, d'être sensibilisé à l'importance du tri pour que nos déchets soient recyclés ou pour que les



éléments éventuellement dangereux soient correctement traités. Un geste citoyen, comme celui-là, est notre meilleure réponse à tous ces comportements inacceptables envers notre nature.

« Cela concerne tout le monde » : nous vous sollicitons donc chers amis, voisins, jugealiens, pour que nous ramassions ensemble les déchets qui jonchent nos routes. Nous vous remercions, par avance, de votre geste citoyen et, vous donnons rendez-vous :

Le **Dimanche 24 septembre 2017 à 9h00** au parking de l'Eglise de Jugeals. Parents et enfants vous êtes tous les bienvenus !

Merci de venir avec votre gilet jaune de sécurité routière (que nous avons tous dans nos véhicules) et, avec vos gants de jardinier (pour vos enfants, sous votre responsabilité, des chasubles vous seront proposées).*

Après notre contribution en faveur de notre planète, nous partagerons le verre de l'Amitié!

Pour effectuer votre inscription ou avoir de plus amples informations, vous pouvez vous inscrire sur le site, téléphoner à la Mairie de Jugeals-Nazareth au 0555859053 ou sur le portable d'Emmanuel MAZAUDOUX au 0672314663 et, préciser le nombre de participants (adultes et enfants) afin de faciliter l'organisation.

Merci à tous pour votre action : au 24 septembre à 9h00 à l'église de Jugeals !